Auzelles

Site Natura 2000 FR 8301044

Résumé du
DOCUMENT D'OBJECTIFS

NATURA 2000

UNION EUROPÉENNE en AUVERGNE

Parc naturel régional Livradois-Forez

Résumé du document d'objectifs

Auzelles

Site d'importance communautaire FR8301044

Localisation

Région biogéographique continentale

Région Auvergne

Département du Puy-de-Dôme (63)

Superficie

12,04 ha

Président du comité de pilotage

Paul POUGET-CHABROLLE, Maire d'Auzelles (63)

Structure porteuse

Parc naturel régional Livradois-Forez (PNRLF)

Rédaction du document d'objectifs

Document, sauf diagnostic naturaliste, rédigé par : Chloé DUMESNIL (PNRLF)

Diagnostic naturaliste rédigé par : Samuel ESNOUF (Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne - CEN Auvergne)

Relecture : Claudy COMBE (PNRLF), Samuel ESNOUF

Date de validation du document d'objectifs par le comité de pilotage

23 novembre 2011

Crédits photos page de couverture : PNRLF

1. PRESENTATION DU SITE

Le site Natura 2000 d'Auzelles est situé en Auvergne, dans le département du Puy-de-Dôme, sur la commune d'Auzelles (353 habitants) et sur le territoire du Parc naturel régional Livradois-Forez.

Le périmètre du site comprend deux gîtes à chauves-souris (la cavité d'Auzelles et la cave d'une ruine abandonnée) ainsi qu'une partie de leur territoire de chasse.

La cavité d'Auzelles est une ancienne mine de plomb argentifère abritant des colonies de chauves-souris en transit entre leur gîte d'hibernation et leur gîte de reproduction à l'intersaison (E. Boitier, 2010). Elle est située au cœur du site Natura 2000 d'Auzelles, dans la vallée du Miodet, affluent en rive droite de la Dore.

Ce site abrite régulièrement une espèce de chauve-souris d'intérêt communautaire (inscrite à l'annexe II de la directive Habitats) : le Petit Rhinolophe. Deux habitats d'intérêt communautaire (inscrits à l'annexe I de la directive Habitats) y sont aussi présents.

L'identification de ces espèces et habitats d'intérêt communautaire a amené la reconnaissance de ce site comme **Site d'Importance Communautaire** (SIC) par la Commission Européenne, en juillet 2003, au titre de la directive Habitats.

Le site Natura 2000 d'Auzelles est constitué de 17 parcelles cadastrales appartenant à différents propriétaires privés. La cavité elle-même est située sur l'une de ces parcelles et appartient à un propriétaire privé.

2. ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES

La mine de plomb argentifère d'Auzelles aurait été découverte en 1830. Elle fut exploitée par intermittence entre 1867 et 1901.

Au plus fort de son activité en 1894, la mine produisait 683 tonnes de minerai lavé par an. En 1875, ce minerai contenait environ 55 % de plomb et entre 700 et 1200 grammes d'argent à la tonne.

L'ancienne activité minière a laissé des traces sur le site d'Auzelles : les déchets d'extraction de la mine y sont toujours présents et forment des monticules de plusieurs dizaines de mètres de haut. Ces monticules de déchets d'extraction (les haldes) sont vierges de végétation de par la forte teneur en métaux lourds des déchets miniers.
L'ancienne zone d'exploitation minière n'est pas la seule à être impactée par l'activité minière passée d'Auzelles. En effet, les métaux lourds présents dans les haldes sont entrainés par ruissellement dans le Miodet et polluent le cours d'eau ainsi que ses milieux riverains situés à l'aval de la mine.

A l'heure actuelle, sur le site Natura 2000 d'Auzelles, il y a peu ou pas d'activités économiques (agriculture, sylviculture, industrie…) et le site est faiblement fréquenté par l'Homme.

Il se peut tout de même que quelques motos circulent de temps à autre sur les haldes, que des particuliers viennent y prélever du sable, se promener sur le site ou enfin, que la cavité soit visitée.

Activités humaines et occupation du sol	Qualification
Agriculture	Aucune parcelle agricole n'est située sur le site Natura 2000 d'Auzelles. Sur la commune d'Auzelles, il y a 14 exploitations agricoles professionnelles, la Surface Agricole Utile (SAU) est de 791 ha (soit 24 % de la surface communale), dont 189 ha de terres labourables (soit 24 % de la SAU) et 602 ha de surface toujours en herbe (soit 76 % de la SAU), *(Source : RGA 2000).*
Activité sylvicole	Les boisements situés sur le site sont peu ou pas exploités.
Activités industrielles et artisanales	Sur la commune, il y a quelques petites structures employant une à deux personnes dans les domaines suivants : maçonnerie, plâtrerie-peinture, élagage, débardage de bois, mécanique-automobile. Autrefois, une scierie était installée sur la commune et employait 20 personnes environ. Il n'y a plus de scierie à Auzelles aujourd'hui.
Usages de l'eau	La commune d'Auzelles est dotée d'une station d'épuration qui fonctionne sur le principe de filtres sur roseaux. Auzelles dispose d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), dont le maître d'ouvrage est le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) d'Ambert. Concernant l'Alimentation en Eau Potable (AEP), la commune d'Auzelles appartient au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) du Bas-Livradois. Le SIAEP alimente 15 communes en eau potable (après l'avoir traitée préalablement notamment contre l'arsenic présent naturellement). Ses locaux sont situés sur la commune d'Auzelles.
Zone urbanisée	Le site Natura 2000 d'Auzelles est situé à proximité du hameau de Chabanettes et en bordure d'une route départementale : la D 996.
Activité cynégétique	Il y a environ 60 chasseurs sur la commune d'Auzelles. Le site peut parfois être fréquenté par des chasseurs.
Pêche	Il y a environ 5 pêcheurs sur la commune d'Auzelles. Pour rappel, la consommation du poisson pêché sur le Miodet (de sa source jusqu'au barrage de Sauviat) est interdite depuis 2010 en raison de la contamination des poissons par les métaux lourds.
Loisirs	Un sentier de randonnée passe à proximité du site d'Auzelles et offre une vue sur les haldes de résidus miniers : « La croix de Pradier » (3H15, 11,5 km, balisage jaune, du Topoguide « Balade au Pays de Cunlhat »). Le site d'Auzelles, notamment les zones de dépôt des résidus de l'ancienne mine, a été fréquenté il y a quelques années par des motos. Il est possible que le site soit à l'heure actuelle encore fréquenté par des véhicules à moteur. Il y a quelques maisons à louer ou Gîtes de France sur la commune. La moitié des habitations d'Auzelles sont des résidences secondaires.

Activités humaines sur le site Natura 2000 d'Auzelles et sur la commune d'Auzelles

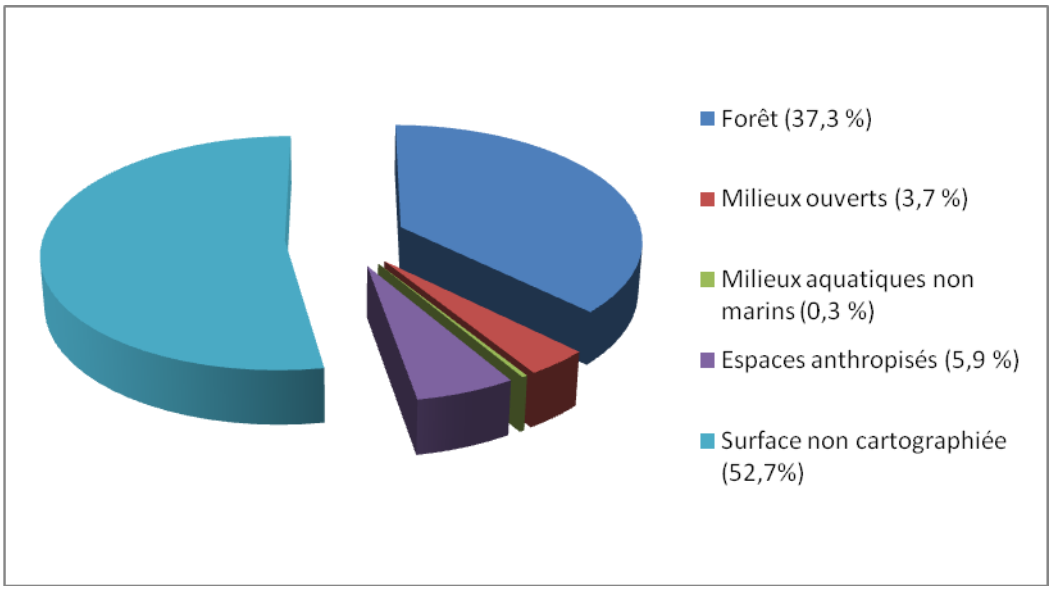

Diagramme de l'occupation du sol sur le site Natura 2000 d'Auzelles

3. DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

L'intérêt de cette cavité réside principalement dans la présence régulière du Petit Rhinolophe, qui a été observé lors de presque tous les suivis réalisés (sauf en 2011 où aucune chauve-souris n'était présente), avec des effectifs très variables d'une année à l'autre. Les effectifs observés dans cette cavité ont connu un pic important en hiver 1998/1999, qui ont contribué à la désignation de ce site au titre du réseau Natura 2000.

Deux autres espèces sont aussi présentes sur le site, le Murin de Natterer et l'Oreillard, mais n'ont été observées qu'une seule fois, en 1998/1999, avec 2 individus pour chacune de ces espèces.

De plus, en avril 1999, 6 Murins de Natterer ont été dénombrés dans la cave d'une ruine abandonnée, située sur le site d'Auzelles, à proximité de la cavité de Chabanettes. Ce gîte, considéré comme hivernal, constitue probablement un gîte complémentaire à la cavité de Chabanettes. Dans cette même ruine, 1 Murin de Natterer a été observé au cours du suivi hivernal 2010/2011.

Depuis 2000, les suivis réalisés dans la cavité d'Auzelles n'ont permis d'observer que des Petits Rhinolophes et en effectifs très limités (4 individus maximum). L'intérêt de la cavité semble donc relatif pour cette espèce par rapport aux années 1997/2000.

Face à ce constat, il est nécessaire de poursuivre la recherche d'éventuelles colonies de reproduction à proximité du site Natura 2000 d'Auzelles pour mieux cerner l'utilisation globale du territoire par les chauves-souris, et notamment par le Petit Rhinolophe.

La zone cartographiée du site d'Auzelles compte 10 habitats naturels différents (forêts, broussailles et landes), dont 3 habitats d'intérêt communautaire représentant 13,8 % de la surface totale du site, soit 1,66 ha. Il s'agit principalement d'habitats forestiers : Hêtraie acidophile (Code Natura 2000 : 9120) et Forêt alluviale d'Aulnes et de Frênes (91E0, habitat prioritaire).

En plus de leur intérêt européen, ces habitats forestiers peuvent abriter des gîtes arboricoles pour certaines chauves-souris et constituent aussi des zones de chasse pour ces espèces.

Aucune espèce végétale d'intérêt communautaire n'a été observée sur le site pendant la période d'inventaire et de cartographie.

Habitats et espèces d'intérêt patrimonial	Quantification	Dénomination	Source
Habitats de l'annexe II de la directive Habitats	3 (1,66 ha, 13,8 % du site)	- 6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires - 9120 Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à *Ilex* - 91E0 Forêt alluviale d'Aulnes et de Frênes	CEN Auvergne, 2006-2010
Espèces végétales de l'annexe V de la directive Habitats	-	-	
Espèces animales de l'annexe II de la directive Habitats	1	- Petit Rhinolophe *(Rhinolophus hipposideros)*	E. BOITIER (2010) ; CEN Auvergne, PNRLF (2010) ; Chauves-souris Auvergne (2011)
Espèces animales de l'annexe IV de la directive Habitats	2	- Murin de Natterer (*Myotis nattereri*) - Oreillards indéterminés (*Plecotus.sp*)	E. BOITIER (2010) ; CEN Auvergne, PNRLF (2010) ; Chauves-souris Auvergne (2011)
Espèces animales de l'annexe V de la directive Habitats	-	-	
Espèces animales de l'annexe I de la directive Oiseaux	-	-	
Autres espèces animales	1	- Blaireau (fréquentant la cavité de Chabanettes)	CEN Auvergne, PNRLF, 2010

Tableau récapitulatif des données écologiques sur le site Natura 2000 d'Auzelles

4. LES OBJECTIFS

Les objectifs de gestion ont été exprimés sur la base de l'état des lieux écologique et socio-économique de ce DOCOB et validés par le comité de pilotage du site en mars 2011.

Les 4 grands objectifs qui constituent la base d'action du document d'objectifs sont les suivants :

1) Préserver et aménager les gîtes à chauves-souris ;
2) Maintenir un milieu de vie préservé pour les chauves-souris ;
3) Suivre les habitats et les espèces du site ;
4) Informer, sensibiliser.

5. LE PROGRAMME D'ACTION

Le programme d'action est élaboré pour six années d'animation du DOCOB (2012-2017). Il a pour but de décrire, planifier et chiffrer l'ensemble des actions qui pourront être menées afin de protéger les espèces et les habitats du site en tenant compte des activités humaines présentes.

Chaque mesure de gestion est codée en fonction du type d'action prévue (G : gestion, S : suivi, A : animation ou V : valorisation) et détaillée au sein d'une fiche descriptive appelée « fiche action ».
Les actions sont hiérarchisées en fonction de leur priorité de mise en œuvre au cours des six années.

Liste des fiches actions :

G1 : Aménager et entretenir les cavités, ouvrages et bâtiments d'intérêt chiroptérologique
G2 : Affiner la connaissance chiroptérologique du site
G3 : Créer des gîtes artificiels
G4 : Préserver les habitats naturels, en particulier la ripisylve, de la fragmentation et de la destruction

S1 : Effectuer un suivi régulier des populations de chauves-souris et compléter les inventaires faunistiques
S2 : Compléter les inventaires et suivre l'état de conservation des habitats du site

V1 : Diffuser le DOCOB
V2 : Réaliser des plaquettes, bulletins et panneaux d'information
V3 : Organiser des réunions d'information et des visites guidées

A1 : Appuyer l'adhésion à la Charte Natura 2000
A2 : Coordonner la mise en œuvre des actions du DOCOB
A3 : Réaliser le bilan annuel des actions et dépenses réalisées

Objectif	Mesure de gestion	Code de la mesure
1) Prospecter, préserver et aménager les gîtes à chauves-souris	Entretenir et préserver la cavité d'Auzelles et ses abords	G1
	Aménager, préserver ou entretenir les éventuels ouvrages d'art, bâtiments et cavités d'intérêt chiroptérologique pour favoriser leur fréquentation par les chauves-souris	
	Prospecter des ouvrages (bâtiments, églises, ponts) à la recherche notamment de colonies de reproduction	G2
	Prospecter la forêt à la recherche de gîtes arboricoles	
	Créer des gîtes artificiels	G3
2) Maintenir un milieu de vie préservé pour les chauves-souris	Préserver et gérer extensivement les forêts et la ripisylve	G4
	Lutter contre la discontinuité des habitats naturels	
	Limiter l'utilisation des produits chimiques (bâtiments, routes…)	A1, V2, V3
3) Suivre les habitats et les espèces du site	Effectuer un suivi régulier des populations de chauves-souris et compléter les inventaires faunistiques	S1
	Compléter les inventaires et suivre l'état de conservation des habitats du site	S2
4) Informer, sensibiliser	Informer les habitants, les visiteurs et les usagers du site	V1, V2, V3
	Informer les propriétaires, les locataires, les exploitants forestiers	
	Informer les services techniques	
Tous	Appuyer l'adhésion à la Charte Natura 2000	A1
	Coordonner la mise en œuvre des actions du DOCOB	A2
	Réaliser le bilan annuel des actions et dépenses réalisées	A3

Mesures de gestion du site Natura 2000 d'Auzelles

6. LE BUDGET ESTIMATIF

L'animation de ce DOCOB démarrera en 2012 ; ainsi, le budget estimatif global est évalué à partir de 2012 pour 6 années de mise en œuvre. Le montant global estimé de 2012 à 2017 est de 113 800 €. A noter que le coût de certaines actions n'a pas pu être estimé.

Ce budget demeure estimatif, il sera adapté et décliné chaque année en fonction des moyens budgétaires mobilisables et des opportunités.

	2012		2013		2014		2015		2016		2017		TOTAL
	financements		financements		financements		financements		financements		financements		
	Contrat N2000	Animation N2000	Contrat N2000	Animation N2000	Contrat N2000	Animation N2000	Contrat N2000	Animation N2000	Contrat N2000	Animation N2000	Contrat N2000	Animation N2000	
GESTION		9 000	1 250	3 600	2 000	3 600	2 000	1 800	2 000	1 800	2 000	6 300	**35 350**
G1 : Aménager et entretenir les gîtes d'intérêt chiroptérologique		900											900
G2: Affiner la connaissance chiroptérologique		6 300		1 800		1 800						4 500	14 400
G3 : Créer des gîtes artificiels			1 250										1 250
G4 : Préserver les habitats naturels		1 800		1 800	2 000	1 800	2 000	1 800	2 000	1 800	2 000	1 800	18 800
SUIVIS ET ETUDES		3 150		3 150		1 350		1 350		3 150		3 600	**15 750**
S1 : Suivi des populations de chauves-souris et inventaires faunistiques		1 350		2 250		1 350		1 350		1 800		2 250	10 350
S2 : Compléter les inventaires et suivre l'état de conservation des habitats du site		1 800		900						1350		1 350	5 400
VALORISATION ET COMMUNICATION		2 900	600	3 150		2 600		1 800		2 600		1 800	**15 450**
V1 : Diffuser le DOCOB		300											300
V2 : Réaliser des bulletins, plaquettes et panneaux d'information		2 600	600	2 250		2 600		900		2 600		900	12 450
V3 : Organiser des réunions d'information et des visites guidées				900				900				900	2 700
ANIMATION DU DOCOB		8 550		8 550		8 550		7 200		7 200		7 200	**47 250**
A1 : Appuyer l'adhésion à la Charte Natura 2000		2 250		2 250		2 250		900		900		900	9 450
A2 : Coordonner la mise en œuvre des actions du DOCOB		3 600		3 600		3 600		3 600		3 600		3 600	21 600
A3 : Réaliser le bilan annuel des actions et dépenses réalisées		2 700		2 700		2 700		2 700		2 700		2 700	16 200
TOTAL / an/ type de financement	**0**	**23 600**	**1 850**	**18 450**	**2 000**	**16 100**	**2 000**	**12 150**	**2 000**	**14 750**	**2 000**	**18 900**	**113 800**
TOTAL/an	**23 600**		**20 300**		**18 100**		**14 150**		**16 750**		**20 900**		

Budget estimatif global de mise en œuvre du DOCOB et programmation des actions

7. LES CARTES

Carte 1 : Situation géographique du site Natura 2000 d'Auzelles

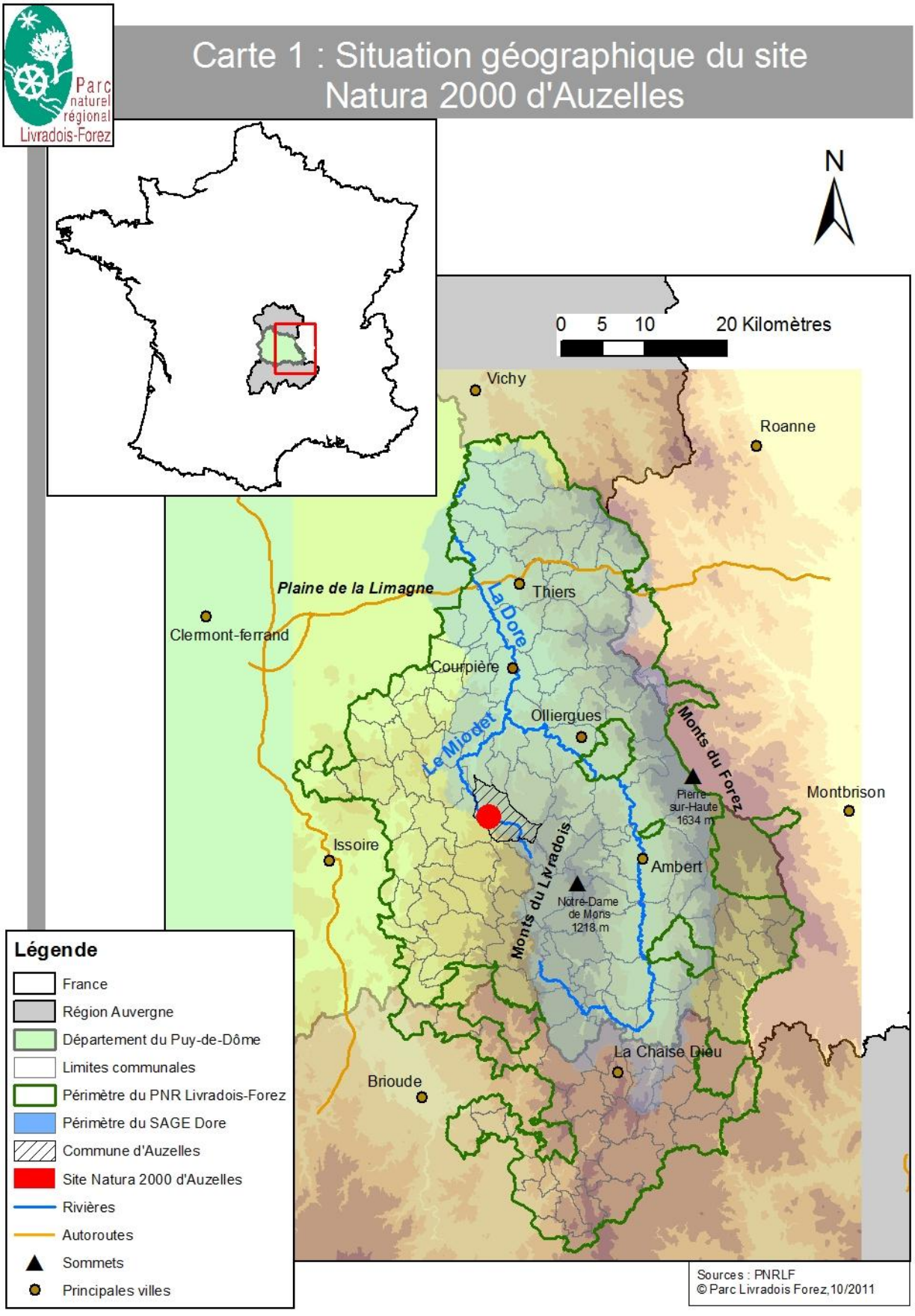
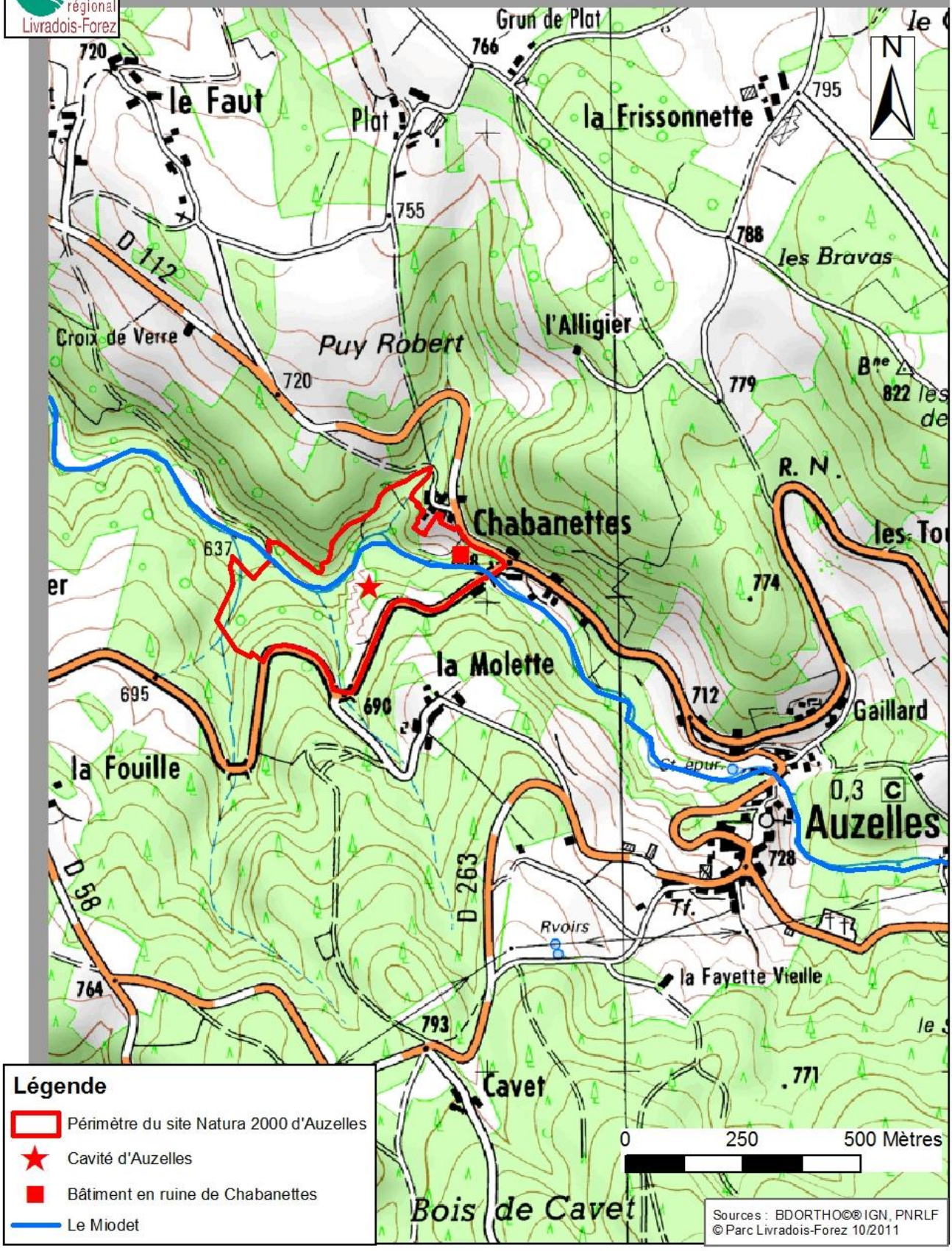
Carte 2 : Périmètre du site Natura 2000 d'Auzelles